

**Accords douaniers et commerciaux conclus avec les pays du Commonwealth, au 1<sup>er</sup> octobre 1955—fin**

Pays	Accord	Dispositions
UNION SUD-AFRICAINNE.....	Accord commercial signé le 20 août 1932; en vigueur le 13 octobre 1932. Échange de notes le 2 et le 31 août 1935; rétroactivement en vigueur à partir du 1 <sup>er</sup> juillet 1935. GATT en vigueur le 14 juin 1948.	Listes de préférences tarifaires accordées par chaque pays. Dénonciation moyennant avis de six mois. Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis de six mois.

**Accords douaniers et commerciaux conclus avec les pays hors du Commonwealth, au 1<sup>er</sup> octobre 1955**

Pays	Accord	Dispositions
ALLEMAGNE DE L'OUEST....	GATT en vigueur le 1 <sup>er</sup> octobre 1951.	Échange du régime de la nation la plus favorisée.
ARGENTINE.....	Accord commercial signé le 2 octobre 1941; provisoirement en vigueur le 15 novembre 1941.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis de trois mois.
AUTRICHE.....	GATT en vigueur le 19 octobre 1951	Échange du régime de la nation la plus favorisée.
BELGIQUE ET LUXEMBOURG.	Convention commerciale avec la Belgique (y compris le Luxembourg et les colonies belges) en vigueur le 22 octobre 1924. GATT en vigueur le 1 <sup>er</sup> janvier 1948	Échange du régime de la nation la plus favorisée en matière tarifaire. Dénonciation moyennant avis d'un an.
BIRMANIE.....	GATT en vigueur le 29 juillet 1948.	Échange du régime de la nation la plus favorisée.
BOLIVIE.....	Décret du conseil du 20 juillet 1935, acceptant l'article 15 du traité de commerce conclu entre le Royaume-Uni et la Bolivie le 1 <sup>er</sup> août 1911.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis d'un an.
BRÉSIL.....	Accord commercial signé le 17 octobre 1941; en vigueur provisoirement à compter de la date de sa signature et définitivement le 16 avril 1943. GATT en vigueur le 31 juillet 1948.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis de six mois.
CHILI.....	Accord commercial signé le 10 septembre 1941; en vigueur provisoirement le 15 octobre 1941 et définitivement le 29 octobre 1943. GATT en vigueur le 16 mars 1948.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis de six mois.
CHINE.....	<i>Modus vivendi</i> signé le 26 septembre 1946; en vigueur le 28 septembre 1946. La Chine s'est retirée de GATT le 5 mai 1950.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis de trois mois.
COLOMBIE.....	Le traité de commerce conclu avec le Royaume-Uni le 16 février 1866 s'applique au Canada. Modifié par le protocole du 20 août 1912 et par l'échange de notes du 30 décembre 1933. Un accord commercial entre la Colombie et le Canada, signé le 20 février 1946, n'est pas encore en vigueur.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis de trois mois.